



DEMANDE DE NATURALISATION REJETEE

Par **bdk**, le **28/03/2016** à **23:45**

Bonjour ,je suis arrivé en France en 2008 avec le titre de réfugié politique de 10 ans , j'ai enchaîné plusieurs contrats instables avec des revenus très insuffisant .Cela fait près de 11 mois que j'ai été embauché avec un CDI avec un salaire qui tourne au tour de 1000 euros et souvent même plus. Je suis mère de 4 enfants avec un conjoint en situation d'handicap .J'ai fais une demande de naturalisation , et j'ai reçu un rejet de la part de la préfecture avec une nouvelle possibilité de demande dans deux ans. Le motif du refus de la préfecture est que l'examen de mon parcours professionnel est apprécié dans sa globalité mais je n'ai pas réalisé pleinement mon insertion professionnelle car mes revenus sont insuffisants et instables.

Je me demande est ce que ce refus peut il faire l'objet d'une contestation du moment que je suis payés en fonction des missions qu'on me propose

Par **youris**, le **29/03/2016** à **10:09**

bonjour,
vous avez fait l'objet d'une décision d'ajournement et d'un refus définitif pour les raisons indiquées.
la décision en matière de naturalisation est une décision discrétionnaire de l'administration.
donc je crains qu'un recours ne serve à rien puisque l'administration peut refuser une naturalisation même si vous remplissez toutes les conditions.
vous pourrez faire une nouvelle demande dans 2 ans.
vous pouvez consulter un avocat ou une association.
salutations

Par **bdk**, le **30/03/2016** à **21:38**

OK Merci bien pour la réponse a bientôt